



Association Inter CSE FISH LOISIRS 42
6, Bd Pierre Desgranges 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Site Internet : <https://fishloisirs42.wixsite.com/website>

ENDURO CARPES

REGLEMENT

LIEUX : Étang de Grangeneuve

DATE : du vendredi 1^{er} à 11h au dimanche 4 octobre 2026 à 11h

PARTICIPANTS : Peuvent participer à cet enduro avec la priorité suivante :

1. Les salariés de chaque CSE avec 1 membre de leur famille proche (conjoint, enfant),
2. Les retraités de chaque CSE avec 1 membre de leur famille proche (conjoint, enfant, petit-enfant),
3. Les titulaires d'une carte annuelle « invité ».

INSCRIPTIONS : Sur réservation avant le 22 septembre 2026 avec bulletin d'inscription et règlement par chèque à l'ordre de FISH LOISIRS 42 :

- Équipe de 2 : 90 € (soit 45 € / personne)
- Chaque CSE se verra réservé une inscription pour au moins 1 équipe jusqu'au 15 septembre 2026.

RECOMPENSES :

- Pour les 3 premières équipes.

REGLEMENT CONCOURS :

- Tirage des postes de pêche à partir de 8h.
- 1 manche de 72 h du jeudi 1^{er} à 11h au dimanche 4 octobre 2026 à 11h.
- 2 cannes par pêcheur.
- Amorçage limité à 3 kg / pêcheur / jour (Bouillettes, Pellets, graines sèches, ...)
- Classement fait au poids (en cas d'égalité, par le plus gros poisson).
- Seront comptabilisés les Carpes, Amours Blancs et Esturgeons.

Apéro dînatoire le samedi 3 octobre vers 18h30.